

Conseil municipal

Séance ordinaire du 23 février 2021

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu tenue le 23 février 2021 à 18 h 30, dans la salle du conseil municipal de l'hôtel de ville.

Considérant l'actuelle pandémie causée par le coronavirus COVID-19 et l'arrêté ministériel 2020-004 du 15 mars 2020, tel que modifié par l'arrêté ministériel 2020-029 du 26 avril 2020 ainsi que les arrêtés ministériels 2020-074 en date du 2 octobre 2020 et 2020-079 en date du 15 octobre 2020, la présente séance se tient à huis clos.

De plus, mesdames les conseillères Claire Charbonneau, Maryline Charbonneau, Mélanie Dufresne, Christiane Marcoux et Patricia Poissant et messieurs les conseillers Justin Bessette, Jean Fontaine, Ian Langlois, Marco Savard et Yvan Berthelot sont présents, mais participent à cette séance par visioconférence. Enfin, monsieur le maire Alain Laplante est présent physiquement dans la salle du conseil et préside la séance.

Messieurs les conseillers Michel Gendron et François Auger sont absents.

Messieurs Daniel Dubois, directeur général adjoint par intérim, et Pierre Archambault, greffier, sont présents.

- - - -

No 2021-02-0087

Adoption du plan d'action 2021 visant la réduction des obstacles à l'intégration des personnes handicapées

CONSIDERANT que selon les articles 61.1, 61.3 et 67 de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale* (L.R.Q., c. E 20.1), la Ville se doit d'adopter un plan d'action identifiant les obstacles à l'intégration des personnes handicapées et décrivant les mesures prises dans le but de les réduire ;

CONSIDERANT que le plan d'action municipal doit être produit et rendu public annuellement ;

PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Patricia Poissant
APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Justin Bessette

Que le conseil municipal adopte et rende public le document intitulé « Plan d'action 2021 – Réduction des obstacles à l'accessibilité des personnes handicapées », lequel est joint en annexe de la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- - - -

Alain Laplante
Maire

Pierre Archambault
Greffier

PLAN D'ACTION 2021

RÉDUCTION DES OBSTACLES À L'ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES HANDICAPÉES

INTRODUCTION

La Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu présente son 15^e plan d'action visant la réduction des obstacles à l'intégration des personnes handicapées. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la Loi assurant l'exercice des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale. Les municipalités de 15 000 habitants et plus ont l'obligation de produire et de rendre public annuellement un plan d'action présentant les obstacles et les mesures relatives à l'intégration des personnes handicapées dans le secteur d'activité relevant de leurs attributions.

La Ville présente son bilan des actions réalisées en 2019 et 2020 et celles en cours de réalisation. Compte tenu de la situation particulière de l'année 2020 reliée à la COVID-19, le processus menant à l'élaboration du plan d'action a dû être modifié. Une liste des mesures pour l'année 2021 est également présentée. Malgré la situation qui sévit, la Ville entend poursuivre ses efforts pour améliorer la participation sociale des personnes handicapées à travers l'ensemble de ses actions.

La Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu tient à remercier les partenaires du milieu qui participent à l'atteinte des objectifs de ce plan d'action ayant pour objectif de créer une ville plus accessible à tous.

BILAN 2019-2020 – ACTIONS RÉALISÉES OU EN COURS DE RÉALISATION (Par secteur d'activité / Obstacles et/ou observations / Mesures)

Administration municipale

1. Méconnaissance du principe d'accessibilité universelle, du processus d'élaboration du plan d'action et des obligations légales de la part du personnel.
 - Ajout d'un volet accessibilité à la formation 2.0 « ECHO » destinée aux gestionnaires de la Ville et développée par le Service des ressources humaines. – Réalisé 2019
2. Dans le cadre de la stratégie d'achat local :
 - Dans le répertoire des commerces, intégrer l'élément d'information concernant l'accessibilité. – Réalisé 2019
3. Les responsables du Service de police sont appelés à interagir avec les personnes ayant des besoins particuliers.
 - Tenue de 7 ateliers de sensibilisation pour le personnel du Service de police portant sur l'accessibilité universelle et sur la réalité des personnes handicapées et des aînés, pour mieux les mobiliser en faveur des besoins particuliers de ces citoyens (plus d'une centaine de policiers et répartiteurs du 911 y ont participé). – Réalisé 2019

4. Structure organisationnelle en changement au sein de la Division des bâtiments du Service des travaux publics, avec l'ajout de nouvelles ressources.
 - Présentation spéciale du dossier ACCESSIBILITÉ à l'équipe des bâtiments et parcs concernant le concept d'accessibilité universelle et le processus menant à la réalisation du plan d'action. – Réalisé 2020
5. Dans le cadre du projet de réaménagement du Centre-de-plein-air-Ronald-Beaugard, rencontre terrain avec le Comité accessibilité de la Table de concertation des associations de personnes handicapées du Haut-Richelieu. – Réalisé 2020
6. Dans le cadre du programme de vitalité commerciale pour le Vieux Saint-Jean, ajout des éléments relatifs à l'accessibilité universelle, concernant les travaux admissibles à l'aide financière pour la rénovation des façades commerciales et des suites commerciales au rez-de-chaussée. – Réalisé 2020

Accessibilité aux édifices publics

7. Les responsables des infrastructures sont appelés à intervenir régulièrement pour améliorer les infrastructures de la ville (nouvelles conceptions, rénovations, réaménagement, etc.).
 - Des échanges et des rencontres de travail ont eu lieu avec les chargés de projets et consultants impliqués dans nos projets de revitalisation et de réfection des milieux afin de les sensibiliser aux normes d'accessibilité universelle et considérer ces éléments dans la préparation des concepts en plan. – Réalisé 2019
8. Plusieurs problématiques d'accessibilité reliées aux descentes de trottoirs et à l'installation de plaques podotactiles.
 - Les documents d'appel d'offres prévoient maintenant l'application de ces normes lors de la réalisation de travaux en fonction des milieux et secteurs. – Réalisé 2019
9. Rénovation d'une salle de toilette au Chalet des loisirs au parc Jacques-et-Marie pour une toilette avec accessibilité. Celle-ci est accessible de l'intérieur (ex. pour les usagers de la cuisine communautaire et du chalet), mais également de l'extérieur (ex. pour les usagers des jeux d'eau, du terrain de baseball, de la patinoire, etc.). – Réalisé 2020
10. Réaménagement de l'accueil du Service des ressources humaines.
 - Ajout de banquette avec appui-bras et meilleure visibilité du commis à la réception. – Réalisé 2020

Loisirs et soutien aux organismes communautaires

11. Les personnes en situation de pauvreté ou à faible revenu peuvent difficilement se permettre de participer à des activités de loisirs.
 - Poursuite et élargissement du projet d'accès aux loisirs (places restantes) en collaboration avec les partenaires du milieu, permettant d'offrir aux familles vivant en situation de pauvreté et/ou de vulnérabilité la possibilité de participer à des activités de loisir gratuitement, et ce, dans le respect et la confidentialité. – Réalisé 2019
12. Achat d'un nouveau logiciel « ZoomText Magnifier/Reader » pour les postes informatiques à la bibliothèque Adélar-Berger pour faciliter l'accès aux personnes avec une déficience visuelle. – Réalisé 2019
13. Amélioration de l'accessibilité dans les parcs et espaces verts :
 - **Rue Normandie, près de la passerelle surélevée**
Implantation de deux bancs pour permettre une pause aux citoyens qui prennent des marches dans le secteur. – Réalisé 2020
 - **Parc Marquis-Montcalm**
 - Remplacement des bancs pour de nouveaux avec appui-bras, implantés sur des dalles de béton plus grandes, permettant à une personne avec fauteuil ou une poussette de se positionner au côté du banc. – Réalisé 2020
 - Aménagement d'une balançoire accessible à tous permettant aux personnes avec déambulateur, fauteuil manuel ou motorisé, aux poussettes, etc. d'y avoir accès. – Réalisé 2019
 - **Parc Yvan Roy** (sous la pergola)
Ajout d'un banc opposé à celui présent. Son implantation est orientée par rapport à l'exposition du soleil, permettant ainsi un endroit de repos à l'ombre. – Réalisé 2020
 - **Parc Jacques-et-Marie**
 - Pavage de tous les sentiers du parc qui étaient en poussière de roche;
 - Création d'un nouveau sentier pavé pour accéder au jardin collectif;
 - Installation de mobilier urbain accessible (bancs et tables) aménagé sur de grandes dalles de béton, permettant d'accéder facilement aux personnes en fauteuil roulant, déambulateur ou poussette aux équipements tels que les jeux d'eau et l'aire de modules de jeux;

- Construction d'un abri solaire accessible et aménagement d'une table accessible en dessous;
- Installation d'une balançoire adaptée pour enfant ayant des besoins particuliers. – Réalisé 2020

- **Parc des Spirées**

- Installation de mobilier urbain accessible (bancs et tables) aménagé sur de grandes dalles de béton permettant d'accéder facilement en fauteuil roulant, poussette ou marchette);
- Pavage des sentiers pour rendre le mobilier accessible. – Réalisé 2020

14. Accompagnement et soutien technique à la Maison des jeunes l'Adothèque de Saint-Luc pour l'aménagement d'une rampe d'accès. – Réalisé 2020

Communications

15. Les avis publics sont rédigés en langage « juridique », difficiles à comprendre pour la population.
- Les textes des avis publics sont maintenant plus faciles à comprendre pour la population, tout en maintenant les informations qu'on doit y retrouver en vertu des lois applicables. – Réalisé 2019
16. Recours au service d'un interprète professionnel en LSQ-français pour rendre les points de presse sur les mesures d'urgence sanitaire du maire (en Facebook Live) accessibles aux personnes sourdes. – Réalisé 2020

Emploi

17. Manque de sensibilisation du personnel concernant le programme d'accès à l'égalité en emploi et ses objectifs.
- Diffusion de la mise à jour du plan d'action pour la diversité en emploi à l'ensemble du personnel de la Ville afin de présenter l'évolution des différents objectifs et des statistiques en accès à l'égalité en emploi. – Réalisé 2019
18. Représentation quasi nulle des personnes en situation de handicap au niveau des effectifs de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.
- Lors des embauches externes, accorder une préférence à une personne compétente qui rencontre les exigences du poste et qui présente un handicap. – Réalisé 2019

19. Absence de candidatures reçues pour chacun des postes affichés.
- Élargir nos sources de recrutement aux organismes œuvrant auprès de personnes en situation de handicap dans le but d'attirer davantage de personnes qui répondent à ce critère. À titre informatif, le Regroupement des organismes spécialisés pour l'emploi des personnes handicapées (ROSEPH) a été ajouté. – Réalisé 2020

Transport

20. Aménagement de 7 abribus accessibles aux intersections suivantes :
- 3 abribus : rues Mercier et Frontenac / Pierre-Caisse et Choquette / Boulevard Saint-Luc et St-Gérard – Réalisé 2019;
 - 3 abribus : rue Douglas – Réalisé 2020;
 - 1 abribus : Boulevard du Séminaire et rue Berthier – Réalisé 2019.
21. Transport en commun régulier peu utilisé par les personnes handicapées :
- Offrir la gratuité du transport collectif régulier aux personnes admises au transport adapté, pendant la Semaine québécoise des personnes handicapées. – Réalisé 2019
22. Crainte et insécurité des usagers avec des aides à la mobilité lors de l'embarquement et du débarquement.
- Organiser une journée portes ouvertes au terminus pour les personnes à mobilité réduite, pour expérimenter les embarquements et débarquements avec leur aide à la mobilité et s'assurer qu'elle respecte les dimensions prescrites. – Réalisé 2019
 - Permettre qu'une personne ayant des limitations se présente au terminus pour faire l'essai d'un embarquement et débarquement avec un autobus à quai (sur demande). – Réalisé 2019
23. Récupération par la Division des transports de la gestion administrative complète du transport adapté. – Réalisé 2019

Plusieurs changements tels que :

- Réforme complète des contrats de transport;
- Création d'une nouvelle image corporative et marque Mobi;
- Changement complet de la flotte d'autobus pour améliorer le confort;
- Formations sur l'assistance à la clientèle;
- Améliorations du service à la clientèle via le service d'appel.

24. Plusieurs mesures ont été mises en application pour protéger les usagers du transport adapté. – Réalisé 2020
- Déplacements isolés des usagers au début de la crise;
 - Déplacement des gens infectés par la COVID-19 vers les centres hospitaliers;
 - Révision à plusieurs reprises de l'offre de service pour répondre aux besoins des usagers.
25. Gratuité du transport en commun urbain (incluant le transport adapté) pour la période estivale. – Réalisé 2020

Face à la crise sanitaire qui sévit depuis le 13 mars 2020, les organismes de transport collectif, partout au Québec, ont connu une baisse d'achalandage importante dans la fréquentation par la population. Cette réalité s'applique particulièrement sur le réseau de transport collectif de la municipalité de Saint-Jean-sur-Richelieu et plus spécifiquement sur son réseau interurbain.

La situation entraîne donc une analyse globale du service offert et conséquemment à revoir l'ensemble des mesures qui étaient prévues au plan d'action.

EN COURS DE RÉALISATION

Accessibilité aux édifices publics

26. Modification de l'entrée principale de l'hôtel de ville pour intégrer une rampe d'accès à l'intérieur dans le hall et réaménagement de la rampe d'accès extérieure pour permettre l'accès à tous les citoyens.

Circulation et stationnement

27. Plusieurs problématiques d'accessibilité reliées aux descentes de trottoirs ont été relevées.
- Réalisation d'un portrait de l'état des trottoirs (incluant les descentes de trottoirs) et planification des différentes interventions à réaliser (en lien avec le plan d'action en accessibilité) par le Service des travaux publics.

Loisirs et soutien aux organismes communautaires

28. Pour améliorer l'accessibilité des parcs, une grille d'accessibilité a été élaborée par le passé pour permettre une meilleure planification des interventions dans les parcs.
- À la suite des changements de structure organisationnelle et à l'ajout de nouvelles ressources au Service des travaux publics et au Service de la

culture, du développement social et du loisir, la grille d'accessibilité sera optimisée et intégrée aux méthodes de travail afin d'outiller les différents intervenants aux dossiers des parcs.

NOUVELLES MESURES POUR 2021

Administration municipale

1. Les commerces ne sont pas tous accessibles sur le territoire :
 - Analyser la réglementation municipale en vigueur afin de prévoir et planifier des actions pour favoriser une meilleure accessibilité des commerces.

Accessibilité aux édifices publics

2. Plusieurs bâtiments municipaux nécessitent des interventions afin d'améliorer l'accessibilité.
 - Poursuivre l'amélioration de l'accessibilité des bâtiments suivants :
 - Pavillon Mille-Roches / Remplacement de la fontaine d'eau plus accessible et permettant le remplissage des bouteilles d'eau;
 - Cour municipale / Signalisation;
 - Bibliothèque Saint-Luc / Ajouter un limon sous l'escalier pour sécuriser le corridor de déplacement;
 - Centre culturel Fernand-Charest / Installation de bandes contrastantes sur les marches.

Loisirs et soutien aux organismes communautaires

3. Améliorer l'accessibilité dans 11 parcs, tels que :
 - Ajout de mobilier accessible;
 - Réaménagement de sentiers reliant les modules de jeux pour les rendre accessibles;
 - Installation de rampes d'accès pour accéder aux aires de modules de jeux.

Plus spécifiquement :

- Aménagement d'une balançoire accessible à tous, permettant aux personnes avec déambulateur, fauteuil manuel ou motorisé, aux poussettes, etc. d'y avoir accès – Parc Notre-Dame-de-Lourdes;

- Installation d'une balançoire adaptée et accessible pour enfants ayant des besoins particuliers, avec une surface synthétique et plain-pied permettant un parcours sans obstacles. – Parc Pierre-Benoit

Circulation et stationnement

4. Projet d'implantation d'un corridor de mobilité sécuritaire pour les aînés (ajouts de bancs) sur le Boulevard St-Luc.
5. Les aménagements dans les espaces publics ne sont pas toujours bien adaptés à toutes les clientèles.
 - Concevoir des aménagements à la fois ludiques, sécuritaires et accessibles à tous dans les espaces publics, particulièrement la promenade riveraine (entre les rues St-Charles et St-Jacques).

Emploi

6. Absence de candidatures reçues pour chacun des postes affichés.
 - Solliciter les services des organismes spécialisés en employabilité afin d'établir un partenariat et d'obtenir des candidatures en lien avec les objectifs poursuivis.
7. L'école secondaire Marguerite-Bourgeoys est à la recherche de nouveaux milieux de stage pour des élèves autistes ou ayant une déficience intellectuelle moyenne.
 - Offrir des stages à des élèves qui sont en situation de handicap afin de développer leur autonomie. Une collaboration avec les syndicats sera nécessaire afin d'élargir les clauses entourant les stages en milieu de travail.

Habitation

8. Les adaptations de domiciles sont souvent coûteuses.
 - Prévoir d'accorder la gratuité des permis pour la construction de rampes d'accès et plates-formes élévatoires.

Communications

9. Les employés du Service de l'urbanisme, de l'environnement et du développement économique (SUEDE) doivent communiquer régulièrement avec les citoyens (plus de 15 000 interventions annuellement). Les informations relatives à la réglementation peuvent être complexes à comprendre pour certaines personnes.

- Planifier une formation pour les employés du SUEDE portant sur l'accessibilité universelle et les façons de mieux communiquer l'information afin de favoriser une meilleure compréhension de l'ensemble de la population.